



**SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX
DU VAL DHUY LOIRET**

SEANCE PLENIERE
Olivet, 11 décembre 2012



VAL DHUY LOIRET
RESSOURCES VIVES

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation des résultats de la thèse d'Emmanuelle Joigneaux : « Etat qualitatif des eaux de la nappe du val d'Orléans : impact du changement climatique et gestion durable de la ressource »**
- 2. Présentation des résultats de l'étude hydrogéologique (disposition 0-1 du SAGE) par Stéphane Binet, chercheur à l'ISTO**
- 3. Vote des nouvelles règles de fonctionnement**
- 4. Projets 2013**
- 5. Points divers**

1. Présentation des résultats de la thèse d'Emmanuelle Joigneaux :

« Etat qualitatif des eaux de la nappe du val
d'Orléans : impact du changement climatique et
gestion durable de la ressource »

2. Présentation des résultats de l'étude hydrogéologique (disposition 0-1 du SAGE) par Stéphane Binet, chercheur à l'ISTO

3. Vote des nouvelles règles de fonctionnement



Vote des nouvelles règles de fonctionnement

Principales modifications proposées (bureau du 17/10/2012)

Article 3 : structure porteuse

Article 5 concernant les missions du bureau :

- Proposition que les avis à rendre soient rendu par le bureau sauf en cas de désaccord /majeur (cf compte rendu bureau 17/10/2012)

Article 6 : création des commissions de travail

Autres propositions

L'ONEMA propose d'amender l'article 5 (p.4) :

« Pour faciliter les échanges directs et la compréhension d'informations importantes et complexes, cette assistance peut au besoin prendre la forme d'une invitation de ces personnalités aux réunions de bureau, en fonction de l'ordre du jour ».

4. Projets 2013

Actions choisies à partir du tableau de bord et des échéances inscrites dans le PAGD + urgence sur le terrain

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de résultat	Indicateur de suivi	Informations supplémentaires	Correspondance avec les fiches actions	échéance indiquée dans le PAGD	Périmètre
Acquisition de la connaissance		0-1 Améliorer la connaissance de la ressource	Réalisation de l'étude	●●●	étude hydrogéologique en cours de finition	fiche action 9	fin 2011	bassin d'alimentation de la nappe des calcaires de Beauce dans le Val, limité à la Loire au Nord
		0-2 Suivre les débits du Loiret	Suivi effectif du débit du Loiret	●●●		fiche action 10		
		0-3 Compléter le recensement des zones humides sur le coteau solognot et les terrasses alluviales	Cartographie des zones humides	●●●	étude à lancer	fiche action 15	délai de 2 ans après l'approbation	
		0-4 Compléter l'identification des zones humides d'intérêt particulier	Nombre de zones humides d'intérêt particulier recensées et cartographie	●●●	suite à l'étude 0-3	fiche action 15	lors de la révision du SAGE	l'ensemble du territoire du SAGE
		0-5 Améliorer la connaissance des plans d'eau	Inventaire des plans d'eau réalisé et cartographie	●●●	étude à lancer		délai de 3 ans après l'approbation	
		0-6 Compléter l'évaluation de la qualité des milieux aquatiques	Suivi des indices	●●●	récupération des données auprès la DREAL, l'AELB et l'ONEMA	fiche action 16		
Gestion des risques d'inondation	A - Mettre en place une alerte des niveaux du Loiret	1A-1 Gérer l'alerte	Nombre de communes dotées d'un PCS et/ou d'un DICRIM	●●●		une partie de la fiche action 1		
		1A-2 Mettre en place une station d'alerte météorologique	Suivi des niveaux et nombres d'alerte	●●●	passage de relais à réaliser avec l'Agglo	fiches action 7 et 8		
	B - Maîtriser les écoulements	1B-1 Améliorer l'évacuation des eaux pluviales	Recensement des petits cours d'eau stratégiques et fossés ; élimination des points noirs	●●●		fiche action 4	délai de 2 ans après l'approbation	l'ensemble du val inondable
		1B-2 Améliorer la gestion des eaux pluviales	Suivi des travaux effectués dans le cadre du schéma directeur des eaux pluviales de l'Agglo ; réalisation des bassins de stockage	●●●	Agglo : démarrage des travaux au niveau de Clos-Aubert	fiche action 5	délai de 3 ans pour les communes concernées	Agglo, et en priorité les communes du Val, Sandillon ; Darvoy ; Jargeau ; Ouvrouer les Champs ; Sigloy ; Férolles
B - Economiser la ressource	A - Gérer quantitativement la ressource	2A-1 Définir la gestion quantitative de la ressource	Suivre des volumes attribués aux différents usages	●●●	suite aux résultats de l'étude hydrogéologique (0-1)	fiche action 9	lors de la révision du SAGE	l'ensemble du territoire du SAGE
		2B-1 Améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau potable	Suivi du rendement des collectivités	●●●		fiche action 11	délai de 2 ans après l'approbation pour la mise en place d'équipements détecteurs / 3 ans : diagnostic de leur réseau	toutes les communes du territoire du SAGE
		2B-2 Promouvoir le recyclage des eaux traitées de station d'épuration	Nombre de projets	●●●	projet d'Olivet et du Parc Floral?		étude de faisabilité dans un délai d'un an	toutes les communes du territoire du SAGE

4 actions choisies

	Montant	Financement
0-1 Améliorer la connaissance de la ressource	5 000 €	AELB - CG -CR
4A-3 Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole sur le territoire du SAGE	70 000 €	AELB - CG -CR
0-3 Compléter le recensement des zones humides sur le coteau solognot et sur les terrasses alluviales	20 000 €	AELB - CG -CR
Etude sur les espèces invasives et prolifération végétale	20 000 €	AELB - CG -CR
Total	115 000 €	

+ Stage : conception de base de données géographiques (1350 €)

Mutualisé avec le SAGE Allier Aval au minimum



Réduire les pollutions diffuses d'origine agricoles sur le territoire du SAGE

Point d'information :

À noter la finalisation de l'étude similaire engagée sur le bassin d'alimentation de la ville d'Orléans soit environ 1/3 du territoire du SAGE

→ Programme d'actions concrètes décliné dès 2013 avec un volet agricole, communal, particuliers, jardinerie, animation et suivi de la qualité

Actions participant à la mise en œuvre du SAGE

Rédaction du CCTP à venir pour lancement du marché premier trimestre 2013



Etude espèces invasives et proliférations végétales

Réunion préparatoire du 30 novembre 2012

Présentation des problématiques du Dhuy et du Loiret à une quinzaine de personnes :

- Échange entre des spécialistes et des gestionnaires
- Pas de solutions miracles

Sur le Dhuy, travail de longue haleine :

- Commencer par combattre les fronts de colonisation de l'hydrocotyle
- Coûts financier et humain très importants

Sur le Loiret :

- Eau de bonne qualité
- Présence d'espèces invasives (notamment égérie dense qu'il faudrait gérer bassin par bassin)
- Besoin d'un diagnostic (stagiaire?)

5. Points divers

5. Points divers

En application des règles de fonctionnement, la CLE doit établir et transmettre le bilan d'activités 2011 au Préfet du Loiret, coordonnateur de Bassin et au Président du Comité de Bassin.

Contenu du bilan :

introduction

calendrier

travaux de l'année 2011

budget 2011

annexes

→ Proposition de validation du contenu du bilan d'activités.